

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 14 (1986)
Heft: 52

Artikel: Où vont nos patois ?
Autor: Sudan, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241547>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PATOIS VA MOURIR ... ?

LE PATOIS SE MAINTIENT, VOIRE PROSPERE

Au temps actuel où le patois renaît de par ceux qui le parle, l'enseigne et le soutienne, il nous paraît intéressant de lire ce que M. Sudan, instituteur écrivait dans les "Annales fribourgeoises, organe officiel de la société d'histoire du canton de Fribourg, dans le numéro 6 de novembre-décembre 1929. La réponse par M. Naef dans le prochain numéro. Si les "Mainteneurs" du patois sont infiniment plus nombreux qu'en 1929, il n'en reste pas moins, il est vrai, que la survie du vieux parler est menacée.

Nous vous laissons lire cette prose, entre deux intellectuels qui croisent élégamment le fer dans cette question.

OÙ VONT NOS PATOIS ?

par Louis SUDAN.

Dans une récente étude, présentée le 2 mai 1929 devant la Société d'histoire, M. le Dr Næf, l'éminent folkloriste de Bulle, adopte une position à laquelle ceux que préoccupe la question de l'enseignement populaire, particulièrement de la langue maternelle, ne sauraient donner trop d'attention. Il s'emploie notamment à montrer la vitalité actuelle de notre idiome gruérin, à expliquer les raisons de son réveil et convie les amis du folklore à ne point oublier le particularisme littéraire.

Quelques œuvres en patois, publiées ces dernières années, lui font entrevoir une ère prospère et féconde pour la littérature du terroir: le patois pourrait devenir littéraire. Et cette évolution qu'il pressent lui paraît un événement gros de conséquences. A vrai dire, le renouveau dialectal qu'il évoque nous apparaît comme un aspect de ce mouvement général qu'ont suscité en France les fêtes en l'honneur de Mistral et d'Aubanel, mais qui, selon toute apparence, n'est que momentanément et laudatif. S'il

en était autrement il faudrait convenir que la prétendue faveur dont jouit notre idiome régional trouve sa raison d'être dans ses vertus ethniques mêmes. Mais si cette faveur n'a rien d'artificiel, comment se fait-il que le gruérin ne soit pas devenu plus tôt langage littéraire ? Et si la popularité dont il se prévaut n'est pas toute personnelle, pourquoi n'a-t-il connu que des réveils éphémères ? Car ce n'est pas d'aujourd'hui que de réputés auteurs lui consacrent peines et labeurs. Quoi qu'on fasse, son sort reste inquiétant, non pas comme dialecte local — car à ce titre il peut vivre longtemps encore, — mais son ascension est imprévisible.

Aussi bien qu'il n'a pu, par ses propres forces, s'élever au rang de langue littéraire, il ne pourra résister aux éléments extérieurs qui le contraignent à disparaître. Comme tout idiome, il est soumis aux lois de l'évolution, et ces lois nous montrent que même les plus belles langues, les plus répandues à la face de la terre, n'ont pas échappé à la mort. Si donc des langues autrefois si florissantes, comme le latin et le grec, ou le dravidien, viennent à disparaître, que peut-on attendre pour un dialecte régional qui n'a jamais été qu'un second moyen d'expression entre terriens d'une contrée, somme toute, infiniment petite ? Et ce moyen ne fut que verbal : l'expression écrite n'étant qu'œuvre de dilettantes. Les œuvres de ce genre sont rarement fécondes.

N'ayant rayonné ni loin ni de haut, toujours confiné sur un territoire très exigü et parmi les humbles classes de la population, le gruérin, comme les dialectes romands, n'a pas joui du grand air, n'a pas connu les voies de l'expansion. Dans le temps où les éléments qui concourent au développement d'une langue lui étaient incomparablement plus propices qu'aujourd'hui, il n'a pu s'élever. Comment vaincrait-il maintenant les innombrables obstacles qui se dressent devant lui ? Des adversaires puissants lui font la guerre, ouverte ou sournoise.

Le journalisme est venu. Avec lui, le français s'est étendu et a pénétré jusque dans les coins les plus reculés de nos alpes. Par sa pénétration à l'intérieur des familles,

par son infiltration lente, mais continue, dans les plus modestes classes de la population, il sape sans bruit, mais il sape, et comment ! Le peuple s'instruit ; il lit beaucoup plus aujourd'hui qu'autrefois, il lit le journal, la revue, et ce faisant, il apprend le français. Et il ne l'apprend qu'au détriment du patois qui voit de jour en jour son domaine diminuer, s'appauvrir et se perdre. Qu'y faire ? Le vent est à la presse.

L'instruction populaire, elle aussi, a fait une brèche à l'édifice. Sans avoir été âpre à la curée, elle a combattu le tenace idiome. Considérant les réels obstacles que l'usage du patois créait à la diffusion de la langue maternelle, la plupart des grands pédagogues de notre pays l'ont proscrit de l'école. Sans faire l'histoire des prescriptions légales qui, au cours du siècle dernier, ont tendu à son élimination, notons que chaque régime a inscrit dans sa législation scolaire la lutte contre les dialectes régionaux. Des règlements du Père Girard à ceux qui nous régissent, on trouve des arrêts de proscription. Il faut croire qu'on en a en tout temps, senti le besoin.

A l'heure actuelle encore, on reconnaît généralement les inconvénients qui résultent de son emploi, à preuve les récentes publications de quelques journaux . Il y a plus. Au point de vue scolaire, la prohibition est formelle. En effet, le Règlement général des écoles primaires dit ceci à son art. 188 : « L'usage du patois est *sévèrement* interdit dans les écoles ; la langue française et l'allemand grammatical sont seuls admis dans l'enseignement. Les instituteurs veillent à ce qu'il en soit de même en dehors de l'école et dans les conversations entre enfants ». C'est donc à tort qu'on a pu dire : « Nous pourrions peut-être arriver à faire comprendre aux instituteurs qu'il faut maintenir le patois », et ailleurs : « Nous nous liguons avec les autorités pédagogiques pour veiller à ce que l'école, sans rien perdre de ses droits, sauvegarde le patois » .

Mais, pour un instant, faisons abstraction de la prescription légale, et demandons-nous s'il y a un avantage quelconque à maintenir le patois à l'école ? Pour nous

Des quelques considérations qui précèdent, il est facile de déduire que nos idiomes romands sont en péril. Pourrait-on un jour remonter le courant qui les emporte ? Très optimiste est celui qui peut l'affirmer.

Notre conclusion, amenée par l'étude de quelques causes seulement de la décadence des dialectes romands est que, si dans un autre âge, quand les conditions extérieures de leur existence étaient plus favorables qu'aujourd'hui, aucun d'eux n'a pu parvenir au rang de langue littéraire, il y a peu d'espoir de les voir renaître de leurs cendres. Plutôt que d'opposer aux flots envahissants une résistance vaine, il vaut mieux, semble-t-il, applaudir aux efforts que font les folkloristes pour tirer de nos dialectes ce qui mérite d'être connu, conservé et légué à la postérité.

Souhaitons voir paraître bientôt l'ouvrage: *Nos patois, leur vie, leur influence.*

